

Avenue de Beauregard

CARNET DE
CHANTIER
N°1

Rénovation

Nous modernisons
votre réseau d'assainissement



ma rue
mon quartier
ma ville

Avenue de Beauregard

ICI

Rénovation

Pour votre confort, Nantes Métropole réhabilite les réseaux d'eaux usées et pluviales

Pour votre sécurité et votre qualité de vie, il est nécessaire d'entretenir et d'optimiser le patrimoine des réseaux.

Nantes Métropole s'engage ainsi dans la rénovation de ses réseaux d'eaux usées et pluviales, ainsi que dans l'amélioration de la collecte et du transfert des eaux usées vers les stations d'épuration.

L'avenue de Beauregard est une voie principale de la commune de la Chapelle-sur-Erdre ; principalement résidentielle, elle dessert également de nombreux équipements publics (petite enfance, école, collège, accueil de loisirs, jeunesse, culturel et sportifs).

Après un diagnostic des ouvrages de cette voie, faisant le constat d'un réseau en mauvais état, des travaux de rénovation vont s'engager dès le mois de juillet.

Cette période a été choisie afin de garantir les meilleurs accès aux équipements scolaires lors de la rentrée.

Une rénovation majeure pour...

- plus de confort,
- moins de fuites,
- une fluidité du parcours des eaux usées,
- un service public performant,
- un cycle de l'eau qui respecte l'environnement.



Quel sera l'impact des travaux dans ma vie quotidienne ?

Afin de rendre plus facile votre quotidien pendant les travaux, au regard de la longueur de l'axe, l'intervention s'effectuera par séquences.

Pendant toute la durée des travaux, le cheminement piéton et les accès riverains seront maintenus. Les accès au domicile pour les voitures sont aussi possibles, sauf nécessité du chantier dans la journée. L'accès pour les véhicules de secours, de collecte des déchets est maintenu.

Le stationnement sur l'espace public sur l'emprise des travaux (zone en rouge sur les plans) est interdit au droit du chantier.

Les conditions de circulation évolueront à chaque phase. Elles peuvent être adaptées ponctuellement.



C'EST TECHNIQUE ?

ON VOUS EXPLIQUE !

Soucieux de minimiser l'impact sur l'environnement et les riverains, une nouvelle canalisation étanche en résine sera créée à l'intérieur de l'ancienne conduite et des travaux de réparations seront réalisés en tranchées ouvertes.

Cette intervention peut engendrer des odeurs de résine sans danger pour la santé et l'environnement. Pour limiter ces éventuelles odeurs, il est conseillé de rabattre le couvercle des sanitaires.



Pour votre sécurité

Les anciennes canalisations peuvent contenir des matériaux amiantés. Pour apprécier leur état et anticiper le protocole de dépose, un diagnostic précis a permis de vérifier et de recenser les pièces contenant de l'amiante sur l'ensemble du linéaire.

Lors de détection de traces de ce matériau, une **unité mobile de décontamination** intervient. Le retrait se fait alors de manière **confinée** pour contenir les poussières. Puis les mesures de protections suivantes sont mises en place sur la zone de travaux et de stockage :

- Balisage du chantier,
- Protection des ouvriers,
- Containers spécifiques pour l'amiante,

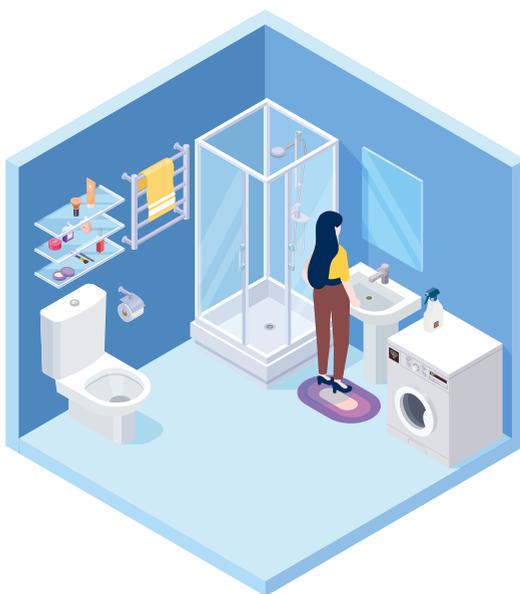


Les réseaux d'eaux usées et pluviales étant des réseaux indépendants du réseau d'approvisionnement en eau potable, ces réseaux ne sont pas en contact. Les travaux ne peuvent donc pas avoir d'effets sur l'eau potable du robinet.

Aurais-je toujours de l'eau durant les travaux ?

Les services mettent tout en œuvre pour maintenir le service.

Sur certaines périodes et pour éviter les désagréments pour vous et le chantier, il pourra vous être préconisé de limiter les évacuations sur le réseau des eaux usées. Vous serez alors avertis par information dans votre boîte aux lettres.



La réhabilitation de votre réseau c'est 750 000 € de travaux



POUR LES EAUX USÉES

**825 MÈTRES LINÉAIRES
DE COLLECTEUR**

(Réseau central, au milieu de
la rue sur lequel se branchent
toutes les maisons).

POUR LES EAUX PLUVIALES

**200 MÈTRES LINÉAIRES
DE COLLECTEUR**

45 BRANCHEMENTS

Les travaux d'aménagement en 6 phases



PHASE 1 - DU 5 JUILLET AU 13 AOÛT

Au sud de la rue Léo Lagrange

PHASE 2 - DU 30 AOÛT AU 8 SEPTEMBRE

De la rue Maisonneuve à la rue Léo Lagrange

PHASE 3 - DU 10 AU 20 SEPTEMBRE

De la rue Maréchal Foch à la rue Maisonneuve

PHASE 4 - DU 21 SEPTEMBRE AU 8 OCTOBRE

Rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque

PHASE 5 - DU 18 OCTOBRE AU 5 NOVEMBRE

De la rue Léo Lagrange à la rue du Maréchal Foch



Périodes d'interruptions estivale et automnale.

Phase 1 - Rénovation réseaux eaux usées et pluviales

Au sud de la rue Maisonneuve

À partir du 05/07 → durée 4 semaines

- Les 5 et 6 juillet, installation de la base de vie sur le parking de la rue L. Maisonneuve.
- Travaux en tranchées ouvertes à partir du 7 juillet.
- La route sera barrée, **avec le maintien de l'accès pour les riverains** L'accès sera garanti pour les véhicules de services (secours ; livraison restauration).
- Un cheminement piéton sécurisé sera maintenu.
- Des points de dépôts temporaires de matériaux seront mis en place en fonction de l'avancement du chantier sur des aires de stationnement.
- Travaux jusqu'au 6 août, fermeture estivale de l'entreprise pour la suite du mois
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier prochainement.

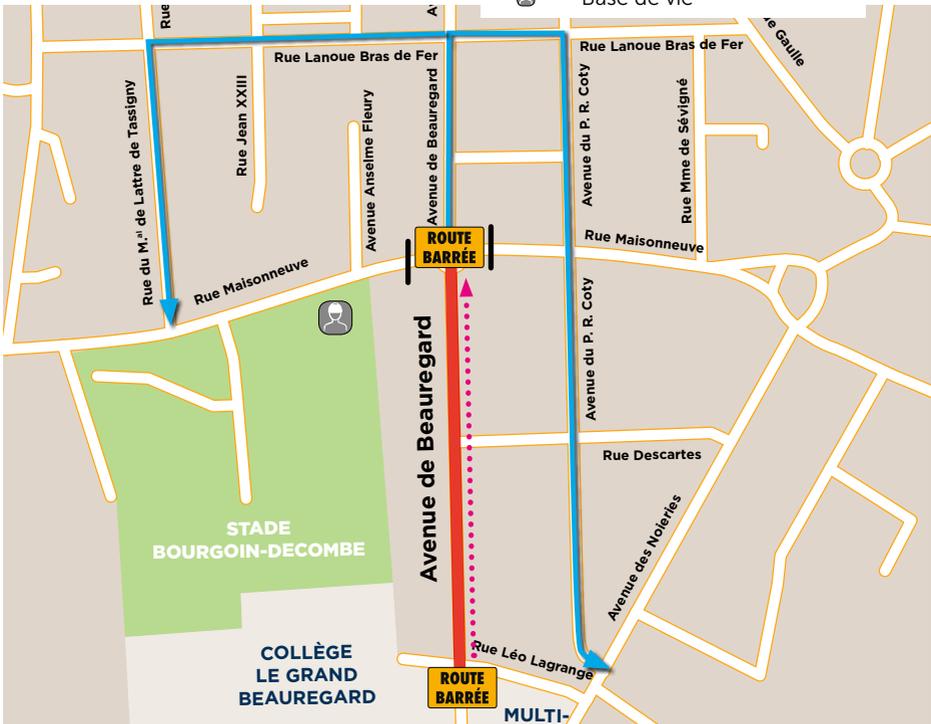


Phase 2 - Rénovation réseaux eaux usées et pluviales

De la rue Léo Lagrange à la rue Maisonneuve
À partir du 30/08 → durée 1 semaine 1/2

- Ces travaux vont s'effectuer en tranchées ouvertes.
- Route barrée, **sauf pour les riverains** avec un sens de circulation unique vers le nord.
- Déviation de la circulation par les rues Maréchal de Lattre de Tassigny, Lanoue Bras de Fer et la rue du Président René Coty.
- Neutralisation du carrefour giratoire Beaugregard/Maisonneuve
- Un cheminement piéton sécurisé sera maintenu.
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier prochainement

- Zone de travaux
- ⋯▶ Sens unique de circulation pour les riverains
- ➡ Déviation
- 🚶 Base de vie



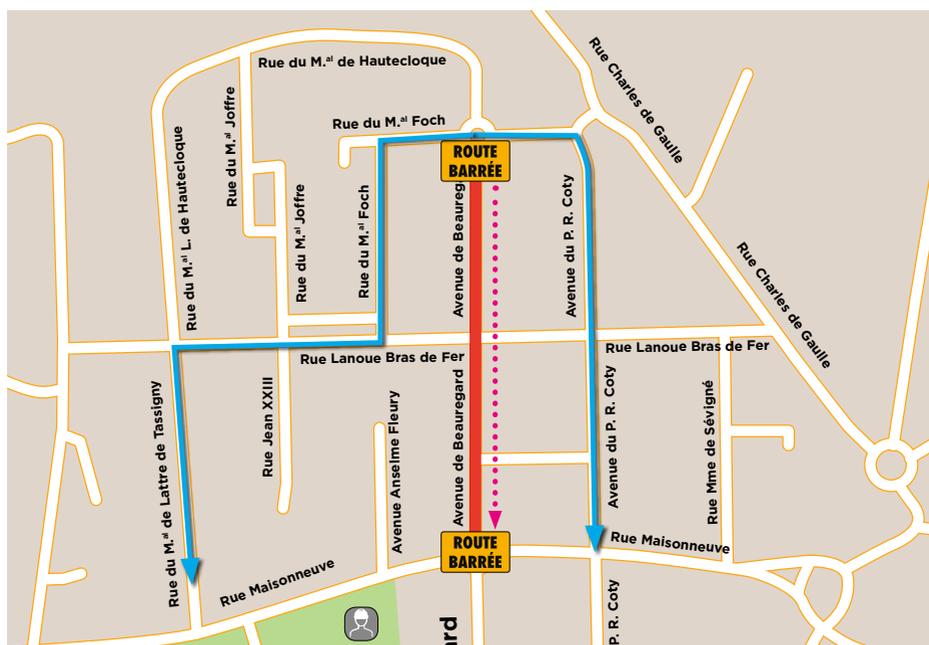
Phase 3 - Rénovation réseaux eaux usées et pluviales

De la rue Maisonneuve à la rue du Maréchal Foch

À partir du 08/09 → durée 1 semaine 1/2

- Ces travaux vont s'effectuer en tranchées ouvertes.
- Route barrée, **sauf pour les riverains** avec un sens de circulation unique vers le sud.
- Déviation par les rues Maréchal Foch, du Président René Coty et la rue Louis Maisonneuve.
- Un cheminement piéton sécurisé sera maintenu.
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier prochainement.

- Zone de travaux
- ⋯▶ Sens unique de circulation pour les riverains
- ➡ Déviation
- 👤 Base de vie

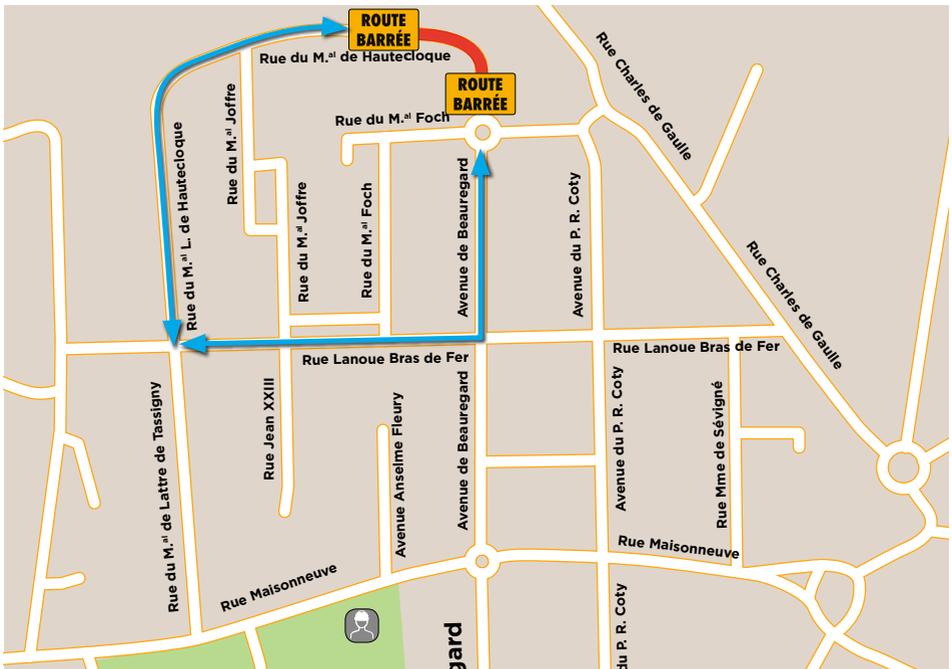


Phase 4 - Rénovation réseaux eaux usées et pluviales

Rue du Maréchal Leclerc de Hautecloque
À partir du 21/09 — durée 3 semaines

- Un branchement sera réalisé sans tranchée.
- Un cheminement piéton sécurisé sera maintenu.
- Route barrée sauf riverains.
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier prochainement.
- Déviation de la circulation par l'avenue de Beauregard, des rues Lanoue Bras de Fer et du Maréchal du Hautecloque.

-  Zone de travaux
-  Déviation
-  Base de vie



Phase 5

Rénovation réseaux eaux usées

De la rue Léo Lagrange à la rue Du Maréchal Foch

À partir du 18/10 → durée 3 semaines

- Ces travaux vont s'effectuer sans tranchée.
- Un cheminement piéton sécurisé sera maintenu.
- Le service de collecte des déchets sera assuré, avec quelques modifications possibles. Vous en serez informés par courrier prochainement.
- La circulation sera adaptée en alterné en fonction des interventions.
- Réouverture aux riverains hors de ces horaires.
- Présence de poids lourds en continu sur le chantier.



Avenue de Beauregard

Rénovation

Nos équipes sont à votre disposition pour vous renseigner

Contact Nantes Métropole
Pôle de proximité Erdre et Cens

8 Boulevard Albert Einstein

Ouvert du lundi au vendredi
08h30 - 12h30, 13h30 - 17h30

02 51 83 65 00

pole.erdreecens@nantesmetropole.fr

La collecte des déchets est maintenue

Pendant toute la durée du chantier le service de collecte des déchets sera assuré avec quelques modifications possibles. Nous vous informerons, par courrier, au fur et à mesure des modifications éventuelles.



LA CHAPELLE
SUR ERDRE

Nantes
Métropole

2 cours du Champ-de-Mars
Nantes 44 923 CEDEX 09
Tél. : 02 40 99 48 48

metropole.nantes.fr